



LUNETTES DE PROTECTION-Limites d'utilisation: AVERTISSEMENTS: Les protecteurs oculaires contre les particules lancées à grande vitesse portés sur des lunettes ophtalmiques standards peuvent transmettre des chocs et par conséquent créer un risque pour l'utilisateur. AVERTISSEMENTS: Les matériaux qui entrent en contact avec la peau, peuvent provoquer des allergies à des personnes sensibles. Dans ce cas, veuillez consulter un médecin. Instructions stockage/nettoyage: Conserver l'équipement de protection dans un endroit sec, ventilé et à l'abri des rayons du soleil et d'une source de chaleur directe. Instructions transport: Transporter dans son emballage d'origine. La lunette doit être transportée avec précaution. Évitez les chocs et les chutes d'objets lourds sur la lunette. Les oculaires doivent être nettoyés régulièrement. Ne pas les nettoyer à sec mais toujours à l'eau courante (20°C ± 5°C) avec des détergents légers. Des produits nettoyants, en accord avec les instructions du fabricant, peuvent être ajoutés à une solution de nettoyage pour désinfecter les oculaires. Utilisés dans des circonstances normales, la lunette vous apportera une protection adéquate pour 6 mois et plus (jusqu'à 2 ans). AVERTISSEMENTS: Les oculaires rayés doivent être remplacés ou jetés. Marquage: (a) Marque de l'utilisateur ou du fabricant; (b) Numéro de série de l'utilisateur ou du fabricant; (c) Numéro de l'utilisation (si applicable); (d) Symbole de solidité renforcée/résistance aux particules lancées à grande vitesse/pression extrême (si nécessaire); (e) Marquage ANSI Z87.1; (f) Marque balistique; (g) Marque des oculaires; (h) Numéro d'identification du fabricant; (i) Classe d'impact; (j) Symbole d'identification de la résistance mécanique; (k) Résistance à la déformation des surfaces; (l) Niveau de résistance à la bulle; (m) Marquage CE; (n) Marquage ANSI; (o) TABLE 1. Symbole pour les domaines d'utilisation - 2. Symboles / 3. Désignation / 4. Description du domaine d'utilisation - 5. Acronyme symbolique / 6. Usage général / 7. Risques mécaniques indéterminés et risques provenant des rayons ultraviolets, visibles, infrarouge et rayonnement solaire / 8. Liquides / 9. Liquides (gouttelettes) - 10. Grosses particules de poussière / 11. Poussière ayant une grosseur de particule > 5µm / 12. Gaz et fines particules de poussière / 13. Gaz, vapeurs, gouttelettes vaporisées, fumées et poussières ayant une grosseur de particule < 5 µm / 14. Symbole d'identification de la résistance mécanique / 15. Symboles - 16. Exigences relatives à la résistance mécanique / 17. Solidité renforcée (Ø 22 mm / 5.1 m/s) / 18. Impact à faible énergie (Ø 6 mm / 45 m/s) / 19. Impact à moyenne énergie (Ø 6 mm / 120 m/s) / 20. à des températures extrêmes (55±2°C et -5±2°C). / a. Numéro d'échelon (filtre seulement) / b. Norme / c. Code / d. Teinte / e. Filtrage pour la soudure / f. Filtrage Ultraviolets / g. Filtrage Infrarouges / h. Filtrage protecteur solaire / i. Filtrage solaire (avec filtration IR) / AVERTISSEMENTS: Si l'oculaire et la monture n'ont pas les mêmes codes F, B ou A, la lunette de protection ne répondra qu'aux exigences minimales. AVERTISSEMENTS: Si la reconnaissance active des couleurs est exigée pour les filtres ultra-violet, alors le protecteur oculaire doit être démonté et la lettre C juste après le numéro de l'échelon des filtres, exemple teinte 2C. Si le numéro d'échelon n'est pas suivi par la lettre C pour les filtres ultra-violet la perception de couleur peut être altérée. AVERTISSEMENTS: Si une protection contre les températures extrêmes est requise, le protecteur oculaire sera marqué avec la lettre T immédiatement après le numéro d'échelon. Si la protection contre les particules lancées à grande vitesse, les TOBAGS, ces PPE are intended to protect against the following risks: optical radiation and other specific risks or hazards generated by electric arc welding or allied operations, cutting or similar operations.									
5	No Symbol	6	Basic use	7	Unspecified mechanical hazards and hazards arising from ultraviolet, visible, infra-red and solar radiation	S	17	Increased robustness (Ø 22 mm / 5.1 m/s)	
3	8	Liquids	9	Liquid droplets	10	Dust with a particle size of > 5µm	F	18	Low energy impact (Ø 6 mm / 45 m/s)
4	10	Large dust particles	11	Dust with a particle size of > 5µm	12	Gases, vapours, sprays, smoke and dust with a particle size < 5µm	B	19	Medium energy impact (Ø 6 mm / 120 m/s)
5	12	Gas and fine dust particles	13	Gases, vapours, sprays, smoke and dust with a particle size < 5µm	14		T	20	at extreme temperatures (55±2°C and -5±2 °C)

[illegible]

DELTA PLUS GROUP - ZAC La Peyrolle - BP140 - 84405 APJ Cedex - France - Tel: +33 (0) 4 90 74 20 33 - Fax: +33 (0) 4 90 74 32 59 - www.deltaplus.eu UPDATE02/05/2021

UPDATA E02/05/2021